



Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural Provence Alpes Côte d'Azur
MIN 51 – 15 avenue Pierre Grand
84 953 CAVAILLON cedex
Tél. 09 70 40 64 30 Mail : ardear-paca@orange.fr
N° SIRET : 509 252 490 00032 – Code APE : 9499Z
N° d'organisme de formation : 93 84 03722 84

Fiche d'inscription formation

Veillez lire attentivement [nos conditions générales d'utilisation](#), ainsi que [notre règlement intérieur](#), avant toute demande d'inscription à une formation.

Nous attirons votre attention sur le fait que : *"Toute inscription nécessite en premier lieu le renvoi du bulletin d'inscription ou la réponse au formulaire d'inscription en ligne. [...] L'inscription est actée à la réception de la convention de formation complétée et signée par le stagiaire et du règlement de la formation ou du chèque de réservation s'il est demandé."*

Avant la formation, merci de nous retourner cette fiche d'inscription complétée et signée,

Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Coordonnées postales : _____

Je souhaite m'inscrire à la formation :

Situation professionnelle : Chef d'exploitation / Salarié(e) / Porteur de projet / Autre :
..... Si installé-e, date d'installation : _____

Niveau de formation initial : Fin scolarité obligatoire / BEP / BAC / BAC +2 / BAC +3 et 4 / BAC +5 et plus

Quelles sont mes acquis et mon niveau par rapport à la thématique de formation

Quelles sont mes attentes par rapport à cette formation ?

Je fais part de besoins spécifiques pour pouvoir accéder à cette formation (emploi du temps, personne en situation de handicap) :

La formation a un coût de 224€/jour (agriculteurs) ou 175 €/jour (salariés) (hors frais interventions extérieures) :

Mes frais de formation sont pris en charge par

Je prendrai à ma charge les frais de formation.

Je m'engage à prévenir l'ARDEAR PACA le plus rapidement possible en cas d'empêchement pour participer à cette formation.

J'autorise l'ARDEAR PACA à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

Fait à _____ le _____ Signature :

Formation

Savoir utiliser le contrôle des structures comme outil de régulation du foncier

29 sept et 06 octobre 2023 (matin)
En distanciel (visio conférence)

Objectifs de la formation : Maîtriser le mécanisme du contrôle des structures et être capable de l'appliquer

Public visé :

Agriculteurs-trices de la région PACA référents foncier et militants (confédération paysanne)
Salarié-es animateur-trice agricole

Pré-requis : Pas de pré-requis

Coût de la journée : 224 € pour 7h de formation

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Pour les salariés : 175 € - prise en charge possible par l'OPCO (OCAPIAT dispositif Boost)

Retrouvez les [conditions générales d'utilisation](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) et le [règlement intérieur](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

Durée et modalités de la formation : 2 matinées (7 heures) / 9h30-13h – 7 stagiaires minimum, 14 stagiaires maximum par session – 100 % en distanciel

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tel : 06 11 78 45 89
mail : ardear-paca@orange.fr

Renseignements et
inscription :
Oriane Mertz
07 77 83 07 44
Oriane.mertz@ardearpaca.org

N° SIRET : 509 252 490 00032
N° Organisme de Formation : 93840372284





Savoir utiliser le contrôle des structures comme outil de régulation du foncier

29 sept et 06 octobre 2023 (matin)
En distanciel (visio conférence)

Programme de la formation :

Intervenante : Delphine Gavend, juriste à la confédération paysanne

Objectif pédagogique : Maîtriser le mécanisme du contrôle des structures

Présentation et tour des attentes

Le SDREA son contenu et l'élaboration

Champs d'application du contrôle des structures : opérations soumises à autorisation d'exploiter, à déclaration préalable, procédure de rescrit

Objectif pédagogique : Être capable d'appliquer le mécanisme en étant acteur

Procédure d'examen d'une demande d'autorisation d'exploiter (publicité, concurrence, CDOA, recours)

Utilisation possible du contrôle des structures en faveur de l'installation

Sanctions du non respect du contrôle des structures

Évaluation et quizz – bilan à chaud

Modalités pédagogiques :

Formation 100 % en distanciel, via l'outil zoom et lien dropbox, mise à disposition de ressources en ligne et temps de participation à une communauté de stagiaires. Apports théoriques et échanges/questions à partir des cas des stagiaires

Modalités d'évaluation :

Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

Indicateur de résultat : 92 % de satisfaction des formations de l'ARDEAR PACA en 2022

Renseignements et inscriptions

: Oriane Mertz - 07 77 83 07 44
oriane.mertz@ardearpaca.org

Inscription jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.



CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicedereplacement.fr